Après avoir reçu la sainte hostie il faut fermer la bouche et laisser tomber la nappe de communion, au lieu de s'en envelopper la bouche en inclinant la tête. On joint les mains et, après une pause de quelques secondes, on se retire modestement et lentement à sa place.

Il faut laisser la sainte hostie s'humecter un moment sur la langue, afin de l'avaler plus aisément, sans toutefois la laisser fondre entièrement dans la bouche; autrement l'on ne communierait pas, puisque l'eucharistie ne produit ses effets qu'à la manière de la nourriture, en entrant dans la poitrine.

Si la sainte hostie s'attache au palais, il faut, sans se troubler, la détacher respectueusement avec la langue, sans jamais y

porter les doigts.

nt

rs

à

se

es

S

re

re

e

18

e

n

S

r

e

n

e

e

On doit s'abstenir de cracher, au moins pendant quelques instants, de peur de rejeter quelque parcelle des saintes espèces, qui pourrait être restée dans la bouche. Si l'on ne peut s'exempter de cracher, il faudrait le faire dans un linge propre, soumis ensuite à un lavage dont l'eau serait jetée dans un lieu convenable.

La décence demande aussi qu'on s'abstienne de toute nourriture pendant le temps nécessaire à la consomption des saintes

espèces, un petit quart d'heure environ.

CHRONIQUE DIOCÉSAINE

Bénédiction d'écoles. — Dimanche, après-midi, Son Éminence le cardinal Bégin, se rendait à Saint-Sauveur, pour faire la bénédiction de la nouvelle école de cette paroisse.

La cérémonie a commencé à l'église, par le chant du Veni Creator; puis, Son Éminence, accompagnée des RR. PP. Couët, O. P. et Sylvain, O. M. I., fit la bénédiction de la nouvelle académie. La cérémonie s'est terminée par le salut du Saint-Sacre-

ment

Les principaux membres du clergé présents étaient Mgr Rouleau, principal de l'École Normale, le R. P. Rigaud, supérieur des Pères du Sacré-Cœur, le R. P. Couët, dominicain, les RR. PP. Legault, supérieur, Sylvain, Desjardins, Evain, Lelièvre, Georget, Désilets, Chevrier, Lauzon, Normandin, Desmarais, O. M. I., R. P. Rochette, supérieur du Patronage Laval, le R. F. Hilaire, directeur de l'Académie Commerciale, et un grand nombre d'autres Frères des diverses maisons des Frères des Écoles Chrétiennes de la ville et des environs de Québec; parmi les laïcs, on remarquait l'hon. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique, MM. Louis Létourneau et J. A. Langlois, M. P. P., les échevins Verret, Fiset, Madden, Arthur Paquet,